

Le Canada continue de jouer un rôle actif en vue du contrôle des armes et du désarmement

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a annoncé de nouvelles initiatives pour favoriser le contrôle des armes et le désarmement.

Ces initiatives soulignent la continuité de la politique canadienne de contrôle des armes et de désarmement et viennent étayer la volonté du gouvernement de rechercher des accords vérifiables visant à limiter et à réduire les forces. Elles sont directement liées à deux priorités particulières du Canada, soit la promotion d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires et l'élaboration d'une convention interdisant les armes chimiques.

Ces mesures comprennent également une augmentation substantielle des crédits alloués au fonds du désarmement du ministère des Affaires extérieures. Cette augmentation permettra un élargissement des activités de recherche et d'information auxquelles le gouvernement a accordé une place importante, dans le prolongement des recommandations du document final de la première session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement.

Pour le reste de l'année financière en cours, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1983, un montant de \$300 000 a été alloué en plus des \$150 000 déjà accordés au fonds du désarmement, et il y aura encore une augmentation substantielle pour la prochaine année financière.

Interdiction des essais nucléaires

Une partie des dispositifs de vérification d'un tel traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires portera sur un échange international de données sismologiques.

Le Canada a joué un rôle actif au cours des six dernières années au sein du groupe spécial de sismologues qui oeuvrent, sous l'égide du Comité du désarmement à Genève, à l'élaboration de mécanismes d'échange. Quelques pays procèdent déjà à des échanges de données dans l'attente d'un traité et, dans quelques mois, le Canada sera en mesure de se joindre à ceux-ci.

Le Canada a demandé que l'échange de données soit mis en oeuvre rapidement, avant même la conclusion d'un traité.

Interdiction des armes chimiques

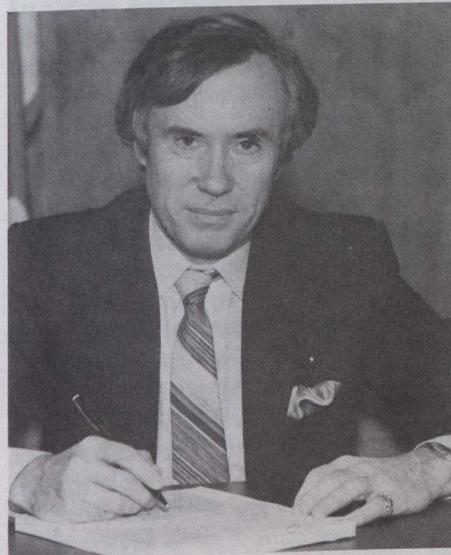
Le Canada a joué un rôle actif au sein du groupe de travail sur les armes chimiques du Comité du désarmement, depuis sa création il y a trois ans. Un spécialiste



Après avoir prononcé un discours à la Deuxième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau (à gauche) a remis au secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, un exemplaire du livre de M. Clyde Sanger intitulé *Safe and Sound: Disarmament and Development in the Eighties* (Deneau Publishers, Ottawa). Cet ouvrage est une version vulgarisée du rapport final du Groupe d'experts gouvernementaux de 27 pays qui, sous la présidence de Mme Inga Thorsson de Suède, ont effectué une étude de trois ans sur les rapports entre le désarmement et le développement. Le ministère des Affaires extérieures a en effet invité M. Sanger, écrivain établi à Ottawa, à rédiger une version du Rapport Thorsson qui soit destinée à un plus large public. Cette version a déjà été traduite en français et publiée aux éditions Les Quinze, de Montréal, sous le titre *Sauver le Monde*. Elle a également été publiée en suédois, norvégien, finlandais, arabe et allemand.

canadien est à la disposition de la délégation canadienne à Genève pour de courtes périodes.

A l'avenir, il sera possible de fournir les services d'un expert pour de plus longues périodes si nécessaire. De cette



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

façon, les compétences canadiennes en matière de mesures défensives, lesquelles jouissent d'une notoriété sur le plan international, pourront davantage être mises à contribution dans les négociations sur un traité interdisant les armes chimiques.

Recherche et information

L'augmentation des crédits alloués au fonds du désarmement servira à encourager les activités de recherche et d'éducation au Canada au moyen de subventions et de contrats.

La première étape, déjà amorcée, consiste à fournir aux bibliothèques de dépôt au Canada les documents de l'organe multilatéral de négociations qui a siégé à Genève de 1974 à 1980, afin que lesdites bibliothèques puissent mettre la série complète à la disposition des chercheurs.

Dans un deuxième temps, le gouvernement entend augmenter, bientôt, l'aide aux projets de recherche, qui représentent jusqu'à présent une partie relativement modeste du programme financé par le fonds du désarmement. Dès que le Ministère aura augmenté les crédits al-